

Marie Moret à Bessand père et fils, Stasse et Cie (La Belle jardinière), 22 avril 1899

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-60

Collation1 p. (291r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Bessand père et fils, Stasse et Cie (La Belle jardinière), 22 avril 1899, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/53608>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[22 avril 1899](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[La Belle jardinière](#)

Lieu de destination2, rue du Pont-Neuf, Paris

Description

RésuméMarie Moret envoie un chèque de 264,75 F en paiement de deux jaquettes, d'une jupe et d'une chemisette. Elle demande que les vêtements lui soient envoyés avec la jaquette ayant servi de modèle et avec des échantillons de différents tissus.

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Vêtements](#)

Personnes citées[Offroy et Cie](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 29/09/2024

Nîmes 22 avril 1899

14 rue Bourdaloue
Nîmes (Gard)

Messieurs Basand père et fils,
Slater et Cie,

J'ai l'honneur de vous
envoyer ci-joint un chèque
N° 16965 valoir 100 fr. 75
sur M. H. Effroy, Guido à
Paris, pour solder les quatre
objets dont nos lettres

N° 13197, en date des 1^{er}, 15^{er}
19 et 21 ont pris les prix
suivs :

- 1	Jaquette de	105,-
- 1	Jupe de	55,-
- 1	seconde Jaquette	95,-
- 1	chemisette de	15,-
	total	265.75

conforme au montant
du chèque.

Heuillez en m'envoyant
ces objets je ferai la
jaquette brodée, et aussi
les écharpes de Sarah
noir, Bourdillon grisé,
toute 1^{re} qualité et solide,
avec lesquels je vous demanderai
s'il ya lieu de me faire une
nouvelle chemisette.

Enfin je ferai également
des écharpes étoffes noires
en laine et en laine et soie
ce temps que le chiffon-
nage en soit impossible.

Chopiez si vous préf.
Kodakins. J'assurerai de
toute une considération

4^{me} J. B. Gaudin

291